

Cotisations 2026/2027

Total suivant choix des options

Type de licence		Assurances	Cocher votre choix													club alpin français Castel Grimpe												
			J2 Jeune de 9 à 16 ans, cours dispensés par un professionnel et un bénévole	E2 Enfant de 9 à 16 ans, ayant un parent adhérent dans le même club Cours dispensés par un professionnel et un bénévole	J2 Jeune de 17 ans	E2 Jeune de 17 ans, ayant un parent adhérent dans le même club	J1 Jeune de 18 à 24 ans	E1 Enfant de 18 à 24 ans, dans le même club	T1 Titulaire de plus de 24 ans	C1 Conjoint de membre titulaire dans le même club	A1 Membre de plus de 65 ans et cafiste depuis plus de 10 ans sans interruption	P1 Membre du SIM (Guides, BE Escalade et / ou accompagnateurs en montagne) Membre du SNAAM (Accompagnateurs) Membre du SNAPEC (Escalade, Canyon) Membre du SNGM (Guides) Membre du SNGRGE (Gardien de refuge)																
Licence club + Ecole d'Escalade < 17 ans (année 32 séances)																		Montant en 3 chèques										
Licence club < 17 ans + Ecole d'Escalade		Sans Assurance FFCAM		238,40 €		223,90 €												J2 < 17 ans	E2 < 17 ans	J2 = 17 ans	E2 = 17 ans	J1	E1	T1	C1	A1	P1	
		Avec Assurance FFCAM		258,40 €		243,90 €													79,47 €	74,63 €								
Licence club		Sans Assurance FFCAM					67,60 €		53,10 €		85,10 €	71,10 €	106,10 €		82,10 €		90,10 €				22,53 €	17,70 €	28,37 €	23,70 €	35,37 €	27,37 €	30,03 €	28,37 €
		Avec Assurance FFCAM					87,60 €		73,10 €		105,10 €	91,10 €	131,10 €		107,10 €		115,10 €				29,20 €	24,37 €	35,03 €	30,37 €	43,70 €	35,70 €	38,37 €	36,70 €



Pass/Région : Pour les adhérents bénéficiant du Pass/Région, veuillez nous fournir votre code avec votre règlement.

Pour le règlement en 1 fois, veuillez régler en 2 chèques : le 1er de 30€, le 2ème du montant de votre cotisation en déduisant 30€

Le chèque de 30€ sera détruit ou rendu lors du remboursement du club par la Région

Pour le règlement en 3 fois, veuillez régler en 4 chèques : le 1er de 30€, les 3 autres du tiers du montant de votre cotisation en déduisant 30€

Le chèque de 30€ sera détruit ou rendu lors du remboursement du club par la Région

Le Caméléon
Tel : 0650027226
Mail : castelgrimpe@gmail.com